

Le corpus de la poésie troubadour : critères de définition et implications des choix

Stefano Asperti¹

¹Università di Roma La Sapienza

La mise en place de la Bibliografia Elettronica dei Trovatori (BEdT : www.bedt.it) a demandé, entre autres, une reconsidération de la définition du corpus tel qu'il apparaît dans les répertoires de Bartsch (1872, mais l'enquête remonte au moins à l'édition de 1857 de Peire Vidal) et de Pillet (1933), ainsi que dans le Répertoire métrique de Frank (1953-1957). Une telle réflexion est utile pour une compréhension plus exacte des fondements opérationnels adoptés par Bartsch et Pillet et endossés en substance par Frank, et donc des critères de définition des limites (ou des frontières) de la tradition troubadouresque, voir des principes sur la base desquels les inclusions et exclusions ont été établies. Une situation particulièrement importante sur laquelle il convient de revenir est celle qui concerne la distinction entre la tradition que nous considérons comme troubadouresque d'une part et, d'autre part, la production occitane des XIV^e et XV^e siècles et spécialement la tradition catalane, surtout, dans ce dernier cas, à la lumière des considérations de Brunel dans sa *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal* (1935) : le caractère pas exactement précis et en partie fluctuant des frontières, qui se manifeste au niveau catalographique, met en évidence un problème d'histoire littéraire.